

PERSONNES CONCERNÉES

Le SAMSAH s'adresse à toute personne adulte vivant en Haute-Savoie et **reconnue handicapée psychique** par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) avec une notification de prise en charge spécifique par le SAMSAH.

Ces personnes devront aussi :

- **Etre fragilisées par la maladie**
- **Accepter d'être accompagnées**
- **Bénéficier et accepter un suivi médical régulier**
- **Souhaiter acquérir plus d'autonomie** pour évoluer dans la cité.

OBJECTIFS

- **Soutenir et accompagner** la personne dans son parcours de soin.
- **Permettre** à la personne d'accéder ou de garder un logement personnel pérenne dans un environnement social, administratif et soignant, compatible avec ses difficultés.
- **Orienter, guider et soutenir** cette personne aussi bien dans la vie quotidienne que dans l'organisation des loisirs.
- **Favoriser** l'épanouissement et le développement de toutes les potentialités, en restaurant un sentiment de sécurité et de confiance.
- **Favoriser** la pleine participation à la vie de la cité, en permettant notamment l'accès aux droits civiques et sociaux élémentaires :
 - ▶ l'accès au logement,
 - ▶ l'accès à la culture,
 - ▶ l'accès à l'insertion professionnelle.
- **Créer** un environnement favorable à l'insertion sociale.
- **Proposer** une coordination entre les différents intervenants autour de la personne, mobiliser les acteurs et les partenaires locaux.

MOYENS

- **Une équipe pluridisciplinaire**
 - ▶ aide-Médico-psychologique,
 - ▶ travailleurs sociaux,
 - ▶ infirmiers,
 - ▶ psychologue,
 - ▶ médecin coordinateur du projet de soin.
- **Un espace d'accueil et de resocialisation**
- **Un accompagnement individualisé** sous forme de visites à domiciles, d'entretiens et d'accompagnement à l'extérieur.
- **Des ateliers collectifs**
- **Un travail en réseau**

MODALITÉS D'ADMISSION

- **Premier contact**
Il s'agit d'un premier entretien pour présenter le service, écouter la demande de la personne et évaluer la pertinence du démarrage de la procédure.
- **Commission MDPH**
La notification de cette commission est obligatoire pour être admis au SAMSAH.
- **Commission d'admission du SAMSAH**
Après un entretien avec des membres de l'équipe, la décision d'admission est discutée en réunion de service.

ESPOIR 74 et l'UNAFAM :
des lieux où le terme de solidarité
prend tout son sens.



Espoir 74
Association gestionnaire
Loi 1901

■ **Missions :**

- ▶ Mettre en œuvre les moyens favorisant l'amélioration de l'état des personnes handicapées psychiques par la création de structures appropriées.

■ **Objectifs :**

- ▶ Favoriser l'autonomie, l'intégration et la réhabilitation Psycho-Sociale des personnes fragilisées par la maladie.

■ **Réalisations :**

- ▶ Accueil de proximité, gestion d'appartements associatifs et relais, gestion d'OXYGENE, Groupes d'Entraide Mutuel (GEM),...



Espoir 74 est affilié à
l'UNAFAM

■ **Missions :**

- ▶ Accueillir, écouter et accompagner les familles
- ▶ Défendre les droits des personnes
- ▶ Changer l'image de la maladie psychique et le regard de l'opinion public
- ▶ Organisation de groupes de paroles
- ▶ Animation de conférences

6 bis place aux Bois - 74000 ANNECY
Tél/Fax/Répondeur : 04 50 52 97 94
E-mail : unafam.espoir74@orange.fr



SALLANCHES
220 place Charles Albert
74700 SALLANCHES
Tél. : 04 50 21 89 64
Fax : 04 50 21 93 62
sallanches@samsahoxygene.org

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
MEDICO-SOCIAL
POUR ADULTES HANDICAPES



www.samsahoxygene.org



Espoir Haute Savoie est affilié à l'unafam